

Panneau Itinéraire Cyclable - Destination - Dv21b

Référence : B3880102



DESCRIPTION:

Identifiez vos voies vertes avec ces panneaux normalisés!

Vous êtes une mairie, une collectivité, ... et vous souhaitez baliser vos pistes cyclables, Securinorme vous propose, sur une base de panneaux certifié NF, différents formats de panneaux voies vertes.

4 tailles disponibles: 600 x 150mm, 600 x 200 mm, 900 x 150 mm ou 900 x 200 mm



INFORMATION PRODUIT

Identifier vos voies vertes avec ces panneaux normalisés !

4 tailles disponibles : 600 x 150mm, 600 x 200 mm, 900 x 150 mm ou 900 x 200 mm

Indiquez-nous votre texte par téléphone: 03 74 09 47 01 ou par mail : contact@securinorme.com

Ces panneaux pour vélos et pistes cyclables sont certifiés NF.

Caractéristiques:

- En aluminium d'une épaisseur de 15/10°
 Profil d'entourage d'une épaisseur de 40 mm (couvre-chant)
 Film de Classe I
- 1 nu 2 lignes de texte
 1 ou 2 lignes de texte
 Hauteur des caractères : 40mm (possibilité 30 ou 50mm, nous consulter)
 Certification NF apposée au dos de chaque panneau.

Ces panneaux peuvent être fixés avec des poteaux et brides que nous vous proposons également sur le site de securinorme











Comment choisir vos panneaux ?

L'Arrêté du 31 Juillet 2002 modifiant l'arrêté du 24 Novembre 1967 impose des modèles de panneaux de voies vertes spécifiques en fonction de l'utilisation que vous souhaitez en faire.

Modèle	Indications à mentionner	Utilisation
Dv21a	Destination & Distance	Panneau de position - Indique la direction à suivre, placé à l'intersection pour que la manoeuvre éventuelle soit effectuée devant le panneau
Dv21b	Destination	Panneau de position - Indique la direction à suivre, placé à l'intersection pour que la manoeuvre éventuelle soit effectuée devant le panneau
Dv43a	Destination & Distance	Panneau de présignalisation - Annonce les directions desservies au prochain carrefour
Dv43b	Destination	Panneau de présignalisation - Annonce les directions desservies au prochain carrefour
Dv61	Destination & Distance	Panneau de confirmation - Confirme les mentions desservies par l'itinéraire cyclable sur lequel il est implanté

Attention I

Le symbole SC2 - Itinéraire cyclable est obligatoire sur tous les panneaux avec texte de type Dv présentés ci dessus

Si pour des raisons d'encombrement (texte trop long) il n'est pas possible de faire figurer le symbole SC2, il est alors obligatoire de placer au-dessus un panneau complémentaire Dv11 ou Dv12.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. B3880102 Dimensions - 600 x 150 mm

Réf. B3880202 Dimensions - 600 x 200 mm

Réf. B3880302 Dimensions - 900 x 150 mm

Réf. B3880402 Dimensions - 900 x 200 mm







